

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 1769-00-2019

AVIS est donné que le conseil de la Ville de Beloeil a adopté à sa séance du 28 octobre 2019, le règlement 1769-00-2019 ordonnant des travaux de réfection sur les rues de Montenach et Iberville et décrétant un emprunt de 1 968 500 \$ à cette fin.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ce règlement le 27 novembre 2019.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est disponible à la Direction des affaires Juridiques, au 777, rue Laurier à Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Donné à Beloeil, ce 4 décembre 2019.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

